



Espaces verts, ce n'est pas qu'une question d'image !



Les espaces verts ne sont pas qu'un décor agréable : ils agissent sur l'environnement, la santé, la performance économique et la responsabilité sociale, ce qui en fait un véritable levier stratégique pour les organisations.

Les espaces verts sont parfois considérés uniquement comme un élément décoratif. Pourtant, leur rôle dépasse largement la simple fonction visuelle. Derrière cette verdure se cachent des enjeux de santé publique, d'adaptation climatique et de justice sociale.

Bien-être, santé et productivité

La présence de végétation réduit le stress, améliore la concentration et favorise la créativité, ce qui se traduit par moins d'absentéisme et davantage d'engagement au travail. Jardins d'entreprise, terrasses végétalisées ou patios plantés deviennent des espaces de pause et de respiration, améliorant la qualité de vie au travail et soutenant les politiques de prévention santé.

Une véritable question de santé publique

Les données les plus récentes ne laissent aucun doute : la végétalisation urbaine produit des effets mesurables et quantifiables sur la santé des populations. Une étude menée en 2024 par Santé Publique

France, en collaboration avec trois métropoles françaises, estime que les bénéfices sanitaires de l'augmentation des espaces verts sont considérables. D'après cette étude, une augmentation de la végétalisation pourrait réduire la mortalité de 3 à 7 % selon les métropoles, ce qui représente entre 80 et 300 décès évités chaque année.

La santé mentale bénéficie particulièrement de ces aménagements. Des études menées dans plusieurs pays ont démontré que les espaces verts réduisent le stress, l'anxiété et les symptômes dépressifs. Une vaste étude danoise portant sur plus de 900 000 personnes a révélé que les habitants des environnements urbains pauvres en espaces verts courent un risque 15 à 55 % plus élevé de développer un trouble psychiatrique comparé à ceux vivant dans des zones plus végétalisées.

À Barcelone, des modélisations montrent que la création de « corridors verts » réduirait de 13 % l'usage annuel d'antidépresseurs. Cet impact résulte de mé-

canismes physiologiques concrets : le contact avec la nature réduit la fréquence cardiaque, abaisse la tension artérielle et diminue le taux de cortisol, l'hormone du stress.

Espaces verts et performance environnementale

Le changement climatique confronte les villes à de nouveaux défis. Les îlots de chaleur urbains, phénomène par lequel les centres-villes enregistrent des températures nettement supérieures aux zones périphériques, s'intensifient chaque année. Les surfaces minérales comme l'asphalte et le béton absorbent et réémettent la chaleur, créant un dôme thermique qui emprisonne l'air chaud au-dessus des métropoles. Cette situation s'aggrave, et le nombre de jours de canicule devrait doubler dans les prochaines années.

Face à cette situation, les espaces végétalisés jouent un rôle déterminant. Ils contribuent à stocker du carbone, filtrer les polluants et atténuer les îlots

de chaleur, réduisant ainsi les impacts du changement climatique et de la pollution locale. Notamment, les arbres urbains captent le dioxyde de carbone et constituent des puits de carbone. La forêt française stocke plus de 70 millions de tonnes de CO₂ chaque année, et les arbres urbains seuls représentent une valeur de séquestration carbonique estimée à 1,8 milliard d'euros, calculée selon le coût de la tonne de CO₂ sur les marchés du carbone.

Les changements climatiques intensifient aussi les phénomènes d'inondations et d'érosion. Dans ce contexte, les solutions fondées sur la nature, incluant les espaces verts et les toitures végétalisées, permettent de capter localement les eaux pluviales et de ralentir les risques de débordement et de pollution. Des initiatives comme celle de la Communauté d'Agglomération Grand-Narbonne illustrent cette approche. En déimperméabilisant les sols et en créant des espaces multifonctionnels, les collectivités réduisent les surfaces imperméabilisées tout en créant des lieux de vie agréables. Ces stratégies offrent ainsi un double bénéfice : adaptation climatique et amélioration du cadre de vie.

Enfin, ils favorisent la biodiversité au cœur même des grandes agglomérations, fonction d'autant plus fondamentale que les villes sont par nature défavorables au développement d'une faune et d'une flore diversifiées.

L'engagement des villes vis-à-vis de la biodiversité porte déjà ses fruits. À Caen-La-Mer, l'arrêt de l'utilisation de pesticides en 2017 a permis l'apparition de 8 nouvelles espèces d'orchidées sauvages, auparavant absentes. À Paris, le faucon pèlerin, absent depuis 1947, a recolonisé la ville, tirant profit de ses hauteurs et des sources alimentaires abondantes.

En intégrant des pratiques de gestion écologique (flore indigène, arrosage économe en eau, absence de pesticides), les entreprises également soutiennent concrètement la biodiversité et la qualité des sols autour de leurs sites.

Image de marque et attractivité

Des abords soignés et des aménagements paysagers cohérents avec les valeurs de l'entreprise renforcent la confiance des clients, partenaires et candidats, en matérialisant les engagements RSE. Un site verdoyant et bien entretenu est perçu comme un investissement stratégique, qui différencie l'entreprise et renforce sa réputation sur son territoire.

Outil concret de stratégie RSE

Les espaces verts deviennent des supports pédagogiques pour sensibiliser salariés et visiteurs aux enjeux environnementaux (panneaux, parcours biodiversité, jardins partagés). Intégrer le paysagisme durable dans la stratégie RSE (choix d'essences locales, économie circulaire des déchets verts, gestion raisonnée de l'eau) permet de passer d'un discours à des preuves visibles et mesurables.

L'impact social

Malgré ces bénéfices documentés, un problème persiste : l'accès aux espaces verts n'est pas équitablement réparti. Selon les données de l'INSEE, seuls 49 % des habitants des grands centres urbains français ont accès à un espace vert à moins de cinq minutes de marche de leur domicile. Cette moyenne cache des disparités frappantes selon le niveau de revenu. Dans les quartiers où le taux de pauvreté est le plus élevé, 11,5 % des ménages n'ont pas accès à un espace vert, contre seulement 4,5 % dans les quartiers les plus aisés.

Ainsi, les populations les plus vulnérables, moins exposées aux espaces verts, bénéficient moins des effets protecteurs pour la santé, aggravant ainsi les inégalités sanitaires existantes. Briser ce cycle exige une intervention volontariste des collectivités.

Valeur économique et ancrage territorial

Au-delà des bénéfices sanitaires et environnementaux, les espaces verts constituent un investissement économiquement rentable. L'étude Asterès pour l'Unep, réalisée pour 72 villes françaises en 2024 quantifie précisément ce retour sur investissement. Les économies de dépenses de santé et de pertes de production évitées s'élèvent à 524 millions d'euros annuels, tandis que la valeur du carbone séquestré atteint 1,8 milliard d'euros. L'Assurance maladie bénéficie directement de 408 millions d'euros en remboursements évités grâce aux services rendus par les espaces verts.

Or, ces bénéfices pourraient être amplifiés. En augmentant la surface des espaces verts de seulement 14 %, la valeur environnementale et sanitaire pourrait croître de 313 millions d'euros, ce qui éviterait plus de 2 000 décès supplémentaires. Sur les 72 villes étudiées, 43 présentent des surfaces d'espaces verts insuffisantes. Un tel investissement permettrait de stocker 3 millions de tonnes de CO₂, d'absorber 1 700 tonnes de polluants, de réduire la température locale de 0,2 °C et d'éviter 24 400 problèmes de santé supplémentaires.

Les investissements dans les espaces verts génèrent de la valeur économique en réduisant certains coûts indirects (santé, énergie, turnover) et en soutenant des filières locales du paysage et du végétal. En privilégiant des fournisseurs et paysagistes de proximité, l'entreprise renforce son ancrage territorial et participe à la dynamique de son écosystème local.

En somme, considérer les espaces verts comme un simple élément d'image ou d'esthétique est réducteur : ce sont des infrastructures vivantes.

Mise en place de stratégies urbaines

Face à ces enjeux, de nombreuses villes font preuve d'innovation. Rouen a mis en place un plan de renaturation ambitieux incluant la création de corridors écologiques et l'agriculture urbaine. Orvault a développé un cadastre vert, outil de cartographie qui croise les données de température avec la végétalisation existante pour identifier les zones nécessitant le plus de verdissement. Ces approches systématiques transforment les espaces verts d'accessoires urbanistiques en instruments stratégiques de planification territoriale.

L'intégration des espaces verts dans les documents d'urbanisme demeure cependant insuffisante. Sur les 24 villes les plus engagées interrogées par l'Observatoire des villes vertes, seules 6 ont introduit un coefficient de biotope dans leur Plan Local d'Urbanisme – un des leviers les plus efficaces pour imposer des surfaces non-imperméabilisées et végétalisées dans les nouveaux projets.

Conclusion : Végétaliser, une nécessité au-delà de l'image

L'étude menée par le cabinet Asterès est sans appel : les espaces verts ne sont pas un choix de décoration, mais une nécessité de santé publique et de survie climatique. Le chiffre de 22 000 vies sauvées donne un sens concret et urgent à toute politique de végétalisation.

Il est temps d'intégrer pleinement les espaces verts comme des infrastructures stratégiques au même titre que les réseaux d'eau ou de transport, en renforçant les efforts de préservation et d'augmentation de la nature en ville. C'est l'investissement le plus puissant que les villes puissent faire pour le bien-être, la santé et la résilience future des citoyens. ■

ANNE HIBALE

Journaliste indépendante